

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encourages
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression
à
Cie des
PUBLICATIONS
PROVINCIALES Ltée
524, Edifice Canada Cement
Montréal 2

35e ANNEE — No 33

I.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITE, Beauveville-Est, 11 mars 1950

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Abonnement : \$2.50 par année

VERRA-T-ON LA FIN PROCHAINE DE LA GUERRE FROIDE?

Suggestion pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. — Quelle est l'opinion du maître de la Russie? — La politique asiatique de Moscou au cours de l'histoire. — Conférence à quatre au Kremlin.

Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Lester B. Pearson, a suggéré la semaine dernière, la tenue d'une conférence des Nations Unies à Moscou. "Ce serait un bon moyen, a-t-il déclaré, d'améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest." Le maître du Kremlin envisageait-il la question sous le même angle que M. Pearson? Voilà le problème.

Staline est de beaucoup le plus asiatique et le plus oriental des maîtres de la Russie. Au dix-huitième siècle, les dirigeants de la Russie subissaient l'influence du monde occidental. Pierre le Grand avait en 1703 fondé Saint-Petersbourg dont il avait fait sa capitale. Or Saint-Petersbourg, aujourd'hui devenu Léningrad est situé beaucoup plus à l'ouest que Moscou. Dans la dernière partie du dix-huitième siècle Catherine la Grande, qui était d'ailleurs d'origine allemande, subissait l'influence des philosophes français, Voltaire et Diderot.

Alexandre Ier qui était tsar de Russie au moment de la chute de Napoléon, parlait un français très pur et c'est en français qu'il s'adressait souvent aux membres de la diète polonaise. Pozzo di Borgo, d'origine corse et ennemi irréductible de la famille Bonaparte avait longtemps exercé une influence considérable à la cour de Russie.

Alexandre Ier avait rendu visite à Paris à l'empereur Napoléon III et c'est sous son successeur Alexandre III que se négocia l'entente franco-russe. Son fils Nicolas II continua la politique d'entente avec la France et il avait eu une entrevue demeurée célèbre à bord du Pothuau avec Félix Faure et Gabriel Hanotaux. L'épargne française avait souscrit aux emprunts russes et les maîtres de la Russie entretenaient alors les relations les plus cordiales avec la France et l'Angleterre. Nicolas II était en outre le cousin du roi Georges V.

Au cours de toute la période qui s'écoula entre 1870 et 1914, les dirigeants de la Russie furent sans cesse ballottés entre Paris et Berlin. Mais l'avènement des bolchévistes avec Lénine marqua une nouvelle orientation de la politique étrangère russe et le centre de gravité de cet immense empire fut déplacé de Léningrad à Moscou. Léningrad est situé à l'extrémité occidentale de la Russie, près du golfe de Finlande. Moscou est déjà à demi-asiatique. Et Lénine était né à Simbirsk, aujourd'hui Oulianov, à mi-chemin entre Moscou et les monts Oural.

Au moment où Lénine réussissait à s'emparer du pouvoir, la Russie se trouvait complètement isolée du monde occidental et elle entra d'ailleurs en lutte ouverte avec les Alliés. L'appui accordé par la France à la Pologne dans la guerre de 1920, contribua à accroître l'hostilité des dirigeants de la Russie bolchéviste à l'égard du monde occidental.

L'avènement de Staline au Kremlin devait accentuer sensiblement la politique russe du côté de l'Asie. Staline, est, comme on le sait, né à Gori, en Géorgie. La Géorgie confine à l'Arménie. C'est un pays plus asiatique qu'euro-péen, habité par une population où les musulmans sont d'ailleurs très nombreux. Staline imprima à la politique étrangère de la Russie nouvelle une direction nettement asiatique. Il contribua largement au développement industriel de la Sibirie. Il poursuivit longtemps en Extrême-Orient une politique des plus énigmatiques dont le State Department aperçoit maintenant les résultats.

Et depuis la conclusion de son pacte avec Mao-Tsé-Toung, le maître du Kremlin a entrepris pour de bon une campagne des plus dangereuses en Asie. Comme le soulignait récemment dans un article qu'il écrivait dans le "Monde" de Paris, M. Anthony Eden: "Les voisins de la Chine ont aussi leurs difficultés d'ordre intérieur. La Corée est déjà divisée; le Nord est sous la domination communiste, le Sud se tient encore à un régime démocratique légué par les forces américaines d'occupation. La Birmanie n'a pas cessé de souffrir depuis le transfert des pouvoirs britanniques en janvier 1948; la guerre civile sévit à l'état endémique sur de vastes régions de ce pays. Ce sont là précisément les conditions qui favorisent le développement de l'influence communiste."

La reconnaissance par Moscou du leader communiste d'Indochine, Ho-Chi-Minh, a accru la tension entre Paris et Moscou et les communistes tentent en ce moment de semer la confusion en France, à propos de l'expédition d'armes en provenance des Etats-Unis. En Italie, où le chômage sévit à l'état aigu, les communistes cherchent à regagner le terrain perdu et ils jouent un rôle important dans l'agitation qui se manifeste dans certaines parties de l'Italie, où l'on réclame un nouveau partage des terres.

Si Staline acceptait la tenue d'une conférence à quatre à Moscou, il ne verrait probablement pas d'un bon oeil, une session régulière des Nations-Unies dans la maison-mère du communisme. Aussi, il semble que la guerre froide va continuer de régir les relations entre l'EST ET L'OUEST, au cours des prochains mois. A la faveur des difficultés qui opposent le monde occidental et la Russie, l'Allemagne se relève assez rapidement et au cours des derniers mois, dans l'Allemagne occidentale, la production industrielle a atteint le niveau de 1936. Dans plusieurs parties de l'Allemagne le nazisme renaît sous une forme ou sous une autre. N'a-t-on pas vu récemment un camion distribuer des croix gammées dans les rues de Hambourg? Lorsqu'on fait un tour d'horizon de la situation internationale, on ne peut s'empêcher de constater que l'Europe et le monde d'après-guerre se trouvent accablés à un véritable chaos, puisque près de cinq ans après la fin des hostilités, l'Allemagne et le Japon attendent toujours le traité de paix que leurs adversaires devaient leur imposer. Aussi, il est permis de se demander, si les diplomates qui ont négocié les traités de 1919 et de 1920 ne valaient pas mieux que ceux d'aujourd'hui.

Vincent BROSEAU

Washington n'oublie pas l'Amérique latine

A TRAVERS LES FAITS

ANNIVERSAIRE
Il y a un peu plus d'une semaine, les catholiques du monde entier fêtaient le 74^e anniversaire de leur Père, Sa Sainteté le Pape Pie XII, et le 11^e anniversaire de son pontificat.

S'il est un homme qui attire actuellement l'admiration du monde entier, c'est bien ce vieillard dont les faibles épaules soutiennent l'ardeur et le courage de plus de 450,000,000 de catholiques dans la voie de la vérité. Combien elles doivent être profondes, douces et réconfortantes les méditations du Saint-Père, alors qu'il communique avec l'Esprit-Saint qui, chaque jour, soutient cette homme écrasé par les soucis et les traces que déposent à ses pieds ses millions d'enfants.

Prions chaque jour pour notre Pape et demandons à Dieu d'exaucer ses ardentes prières pour le retour de la paix dans le monde et la rentrée au bercail des brebis égarées.

LOURDE PÉRIE

La mort subite du R. P. M.-A. Lamarche, de l'Ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs, est une lourde perte pour les Canadiens français. Eminent prédicateur des stations quadragesimales à l'Eglise St-Jacques de Montréal et dans les principaux temples d'Ottawa et de Québec, le Père Lamarche avait remplacé le prédicateur de Notre-Dame pour l'ouverture du carême en 1918 parce que le prédicateur officiel était retenu en France à cause de la guerre. En 1922, le conseil de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal fit appel à son dévouement pour y enseigner la théologie et la cosmologie. Cette dernière branche se trouvant en connexion intime avec les sciences, il partit pour Louvain, où durant un an, il étudia cet aspect de la philosophie. De retour en 1924, il prit demeure à Notre-Dame de Grâce, partageant son temps entre l'enseignement universitaire, la prédication de circonstance et la direction de la "Revue Dominicaine", publication internationale le mieux connue et appréciée.

Le départ du R. P. Lamarche, o.p., est une perte pour son ordre, pour le clergé en général, au sein duquel il était tenu en très haute estime, et pour tout le Canada français qui perd un vaillant défenseur de ses droits et une personnalité des plus illustres.

BESOIN D'ÉCOLES

La Revue Mensuelle de The Bank of Nova Scotia fait remarquer, dans son numéro courant, le besoin constamment plus urgent de facilités scolaires, par suite du grand nombre de naissances enregistrées depuis une dizaine d'années. Au cours de la dernière décennie, l'inscription globale dans les écoles élémentaires canadiennes allait en diminuant, mais la poussée des naissances depuis lors a considérablement grossi la population d'âge scolaire. La pression la plus forte au point de vue de la première année à l'école se produira en 1953, alors que les enfants nés en 1947, l'année la plus fertile jusqu'ici, seront inscrits pour la première fois; ensuite, c'est-à-dire durant les années suivantes, la pression continuera de se faire sentir, pour atteindre enfin le niveau record vers la fin de la présente décennie, touchant alors un chiffre d'environ 30 p.c. supérieur à celui d'aujourd'hui.

Cette augmentation présente naturellement de sérieux problèmes sous le rapport du nombre de classes disponibles, du nombre des maîtres, et des frais d'éducation supportés par les diverses collectivités.

CONTRE LE CATHOLICISME

Bien que plusieurs associations protestantes aient déclaré la guerre au catholicisme, aux Etats-Unis, et ne reculent devant aucun moyen pour lui nuire, il existe un autre groupe qui lui est encore plus hostile, écrit le correspondant américain de la Croix de Paris. Ce sont les francs-maçons du rite écossais. Leur organe officiel est "The New Age" (L'Age Nouveau). Depuis vingt-sept ans, la revue maçonnique envoie, deux fois par mois, et gratis, à tous les journaux du pays, un "Bulletin" et des découpures d'articles (Clip Sheet) dont les éditeurs peuvent faire usage, sans même en indiquer la provenance. Il y a quelques années, The New Age informait ses lecteurs qu'il documentait ainsi 4,000 journaux et 30,000 pasteurs protestants. Vu qu'il n'y a que 1,900 quotidiens aux Etats-Unis, les 2,100 autres publications ne peuvent être que les magazines et les journaux hebdomadaires édités dans les petites villes et les villages du pays. Comme cette propagande est anticatholique avant tout, on devine l'effet désastreux qu'elle exerce sur l'opinion publique.

Une réunion de diplomates américains à La Havane. — Recrudescence en Amérique Centrale. — Bâtiments mystérieux dans les parages de Panama. — L'aide économique n'est pas la seule question essentielle.

Une conférence vient de réunir à La Havane les diplomates nord-américains accrédités auprès des divers gouvernements de l'Amérique centrale.

La raison de cette réunion? Serait-ce la recrudescence d'agitation que l'on note de nouveau dans cette partie de l'hémisphère occidental? De fait à peine les incidents de Panama (où trois présidents se disputaient le pouvoir) y étaient-ils terminés que le dictateur de la République Dominicaine, M. Rafael Leonidas Trujillo, qui n'avait pas fait parler de lui depuis quelque temps, dénonçait une fois de plus une agression qui se préparait, disait-il, du dehors contre lui, sans doute à l'instigation de la fameuse "Légion des Caraïbes", et il demandait à son Congrès les moyens d'y parer, y compris la faculté de déclarer la guerre à un adversaire éventuel. Celui-ci n'était pas nommé désigné, mais le gouvernement cubain, qui se sentit particulièrement visé, parla de porter sans retard l'affaire devant l'organisation des républicains américains ou, au besoin, devant l'assemblée générale des Nations unies...

Ce n'est pas tout encore, car simultanément des troubles renaissent un peu partout dans les pays qui bordent au sud la mer des Antilles: Venezuela, Colombie, et sur le versant du Pacifique, l'Equateur, le Pérou, sans parler de la Bolivie continentale et plus lointaine.

Au même moment, enfin, on signalait dans les parages du canal l'apparition de mystérieux bâtiments que l'on crut pouvoir identifier comme soviétiques, tandis que courait le bruit — du reste bientôt démenti — que l'U.R.S.S. aurait installé une base de sous-marins et un poste de radio au Guatemala...

Tout cela n'était pas assurément de nature à calmer les appréhensions des Etats-Unis. Et pourtant il serait erroné d'y voir la seule explication de la réunion actuelle de La Havane. Celle-ci était en réalité annoncée depuis déjà un certain temps. Elle rentre dans le cadre des conférences dont le département d'Etat a pris l'initiative en vue de réaliser une meilleure coordination de l'action diplomatique américaine dans le monde. L'une d'elles a réuni, il y a quelques mois, les représentants des U. S. A. dans l'Europe centrale; une autre, un peu plus tard, ceux du Proche-Orient. C'est maintenant le tour de l'Amérique latine.

Après La Havane une seconde conférence américaine est prévue pour le début de mars à Rio-de-Janeiro, à laquelle participeront les représentants diplomatiques nord-américains dans les autres républiques du Sud.

Le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires d'Amérique latine, M. Edward G. Miller, qui après avoir visité la côte du Pacifique va entreprendre un long voyage dans la zone atlantique, présidera les deux conférences, et il est possible qu'au moins à la seconde M. Acheson en personne soit également présent.

C'est dire l'intérêt que témoigne Washington au maintien de ses bonnes relations, ou plus exactement à l'amélioration de ses relations avec les pays latino-américains. Nous en avons parlé ici récemment. A la veille de son départ pour La Havane M. Miller a déclaré lui-même que malgré les lourdes obligations que leur impose la "guerre froide" en Europe et en Asie les Etats-Unis attachent à l'établissement de conditions économiques et sociales saines en Amérique latine une importance capitale.

L'AIDE ECONOMIQUE QUESTION ESSENTIELLE MAIS CE N'EST PAS LA SEULE...

Répondant d'avance aux récriminations de certains pays qui se plaignent, en ce qui concerne l'aide économique des Etats-Unis, d'être traités un peu en Cendrillons, le secrétaire adjoint a observé que ces pays ne doivent s'en

(Suite à la page 2)

L'ONU à l'Exposition internationale d'Haïti



On s'attend que des milliers de visiteurs de toutes les parties du monde se rendent à Port-au-Prince (Haïti), à l'occasion de l'Exposition internationale organisée pour fêter le 200^e anniversaire de la fondation de la ville. Une partie de l'exposition est consacrée aux travaux des Nations Unies. Sur notre photo on voit un des pavillons des Nations Unies, en cours de construction.

P. PLANTE EN FORT MAUVAISE POSTURE



30 CHEVAUX ANGLAIS DANSEERONT "LA MARSEILLAISE" POUR VINCENT AURIOL

Quand le président Vincent Auriol arrivera, le 17 mars, à Buckingham Palace, trente chevaux gris de Sa Majesté britannique danseront au son de La Marseillaise.

Le major G.-F.-T. Hopkins, intendant des écuries royales, fait jouer l'hymne français chaque jour pour habituer les chevaux à cette musique nouvelle pour eux.

Les deux plus jeunes chevaux de la garde, "Alexander" et "Montgomery" préfèrent, paraît-il, La Marseillaise à La Marche des grenadiers.

POETESSE A MOUSTACHE

Au cours de la grande soirée "moustache" dont il était l'animateur, Marcel Rochas a fait "mouche" sans y rendre garde.

Pendant le dîner — 90 couverts — Lise Debarme, ayant aperçu l'envie de quitter le petit cercle où elle siégeait pour aller bavarder à une table voisine, Marcel Rochas s'en étonna et, s'approchant des invités que Lise venait d'abandonner, leur dit: "Je suis navré que votre conversation n'ait pas été assez brillante pour charmer notre grande noceuse."

Lise Debarme, qui a l'oreille sensible, entendit distance le mot de la fin et, la "moustache en croc", si l'on peut dire, elle décida de partir sur-le-champ.

Brouilles de Paris: brouilles passagères, puisque les lilas refluoront.

VULCAIN

Excellentes relations du Canada avec le Mexique

Le rapport annuel du président Aleman, à l'ouverture du 41^e Congrès souligne l'entente et la cordialité qui caractérisent les relations entre le Mexique et le Canada. Le président mentionne l'excellent progrès réalisé dans le commerce réciproque des deux pays, et qui a provoqué bien des commentaires dans les milieux commerciaux du Mexique. En quatre ans, le Canada a passé du quinzième au deuxième rang des fournisseurs du Mexique. L'année dernière, il s'est placé, pour la première fois, au deuxième rang des clients de ce pays. Bien qu'on ne possède pas encore de statistiques finales du commerce, le Canada se maintient au deuxième rang des principaux fournisseurs du Mexique, malgré la baisse des importations de ce

Amnistie?



Le comte Jacques de Bernonville, entré illégalement au pays et condamné à mort par un tribunal français pour collaboration avec les Allemands durant la guerre, jouira-t-il d'une amnistie de la part du gouvernement d'Ottawa? Un comité relevant du Ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté canadienne, a rejeté dernièrement l'appel du comte de Bernonville pour demander au pays, mais on attend d'autres développements dans cette affaire.

Campagne malicieuse et insolente du DEVOIR. — Un vote de 55 voix contre 12 en faveur du Chef Langlois. — Le costume de bain du dénommé Alphonse Coulombe. — Excursions No-Where. — Retour à la ceinture fléchée.

"Je regrette pour ma part cette campagne lancée par ce journal, cette campagne malicieuse, insolente, insidieuse, insipide, injurieuse, mal inspirée, induite de partialité politique et saturée d'esprit de vengeance, a déclaré le conseiller Léonard Léger, représentant de la Ligue des Propriétaires, en prenant la parole au cours du débat qui s'est terminé par un vote de 55 voix contre 12 en faveur du chef Langlois et de l'administration de M. J.-O. Asselin.

Comme le dit très bien, Me Léger, tout ce que l'on aura fourni au public, ce sont de nouvelles adresses et il n'est pas étonnant que certains clubs de nuit aient connu une effervescence et une prospérité sans pareille depuis qu'on les a si bien annoncés.

Toute cette campagne entreprise par le Devoir et M. Pacifique Plante avait un caractère purement politique et le ci-devant directeur de l'escouade de la moralité voulait avant tout exercer une vengeance contre l'administration municipale. Après le vote qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel de Ville, la campagne du Devoir tombe à plat. Tous ces pharisiens et ces cerges jaunies qui posent aux défenseurs des bonnes moeurs, gravitent dans l'orbite de cet inénarrable Alphonse Coulombe, président des Ligues du Sacré-Coeur. Ce grotesque personnage a déjà pourtant fait rire de lui à maintes reprises. N'a-t-on pas vu l'été dernier ces pudibonds se scandaliser avec les robes-soleil, comme s'il était défendu à un homme de regarder de belles omlates?

Le dénommé Alphonse Coulombe et sa clique avait déjà prétendu imposer un costume de bain tout à fait spécial qui rappelait ceux portés par les baigneurs à la fin du siècle dernier. Mais il ne put jamais faire adopter ce costume de bain ridicule à la plus belle moitié du genre humain. Les Montréalaises qui tiennent à conserver leur réputation d'élégance n'avaient aucune envie d'aller s'efficher sur une plage dans un pareil costume.

Au cours de l'été dernier, on a vu également ces purs entre les purs qui semblent sans cesse envahis par un univers de pensées mauvaises protester contre les excursions No-Where en autobus autour de l'île de Montréal. Ils y voyaient une occasion prochaine de péché, parce que des amoureux tendrement enlacés faisaient une petite excursion au clair de lune par un soir d'été. A ce compte-là, il faudrait fermer toutes les salles de spectacles, parce que des amoureux esquissent dans les ténèbres un rapprochement affectueux en regardant un film.

Ce puritanisme exagéré ne me dit rien qui vaille et je n'ai guère confiance dans ces pharisiens et ces empêcheurs de danser en rond qui aspirent à transformer la Cité de Montréal en un désert où toute la population se livre à des jeûnes et des macérations, se faisant de douces violences, portant une ceinture fléchée et se nourrissant comme les anachorètes de la Thébaïde de fruits sauvages et de miel de sauterelles.

Aristide SAINT-AMANT

Augmentation considérable de la dette provinciale

L'auditeur général de la province, M. André Dolbec a, dans son dernier rapport, établi qu'au cours de l'exercice financier 1948-49, la dette publique de la province de Québec avait augmenté de 27 millions de dollars. Il est intéressant de constater qu'au moment où le gouvernement du Québec retire les revenus les plus considérables dans son histoire et au moment où les taxes atteignent un niveau sans précédent, la dette publique continue de s'accroître.

Aussi, loin de s'approprier à réduire les impôts, le régime Duplessis favorise au contraire la généralisation de la taxe de vente à travers la province. Dans un discours qu'il prononçait le 10 juillet 1944, à la Baie du Febvre, M. Duplessis déclarait: "La taxe de vente est une taxe injuste, parce qu'elle pèse surtout sur le pauvre." Et M. Duplessis promettait solennellement d'abolir la taxe de vente s'il était reporté au pouvoir.

Or, non seulement M. Duplessis n'a pas aboli la taxe de vente, non seulement il ne l'a pas supprimée sur un seul item, mais il a au contraire porté cette taxe à cinq pour cent dans la métropole. Et le gouvernement d'Union Nationale semble même favoriser la généralisation de la taxe de vente dans la province.

Depuis le début de la présente session à Québec, une douzaine de bills autorisant plusieurs municipalités à imposer une taxe de vente ont été distribués aux députés. Tous ces projets de lois ont pour parrains des députés qui appartiennent à l'Union Nationale. Non content d'avoir perçu depuis 1944, près de 100 millions provenant de la taxe de vente, M. Duplessis se déclare prêt à permettre à un grand nombre de cités et villes de percevoir une taxe de vente municipale.

Aussi, l'autonomie à la Duplessis a-t-elle uniquement pour résultat de maintenir les taxes à un niveau sans précédent dans la province de Québec.

Le gouvernement provincial, pour tenter de justifier ce fardeau écrasant d'impôts, prétend qu'il doit consacrer de très fortes sommes à l'éducation. Mais comment se fait-il alors qu'il y a deux ans, l'Université de Montréal et l'Université Laval ont dû faire appel aux souscriptions privées? Si le gouvernement provincial leur avait versé les sommes nécessaires, ces deux institutions d'enseignement n'auraient pas eu besoin de recourir à la générosité des particuliers.

Présidents, ancien et nouveau, de la Croix Rouge



Le Colonel Maurice Forget, à gauche, nouveau président de la Croix Rouge pour la province de Québec, photographié avec le président sortant de charge, P. E. Durnford. Le Colonel Forget s'occupera activement de la campagne pour soulever des fonds qui permettront à la Société de la Croix Rouge de maintenir le service gratuit de transfusions de sang, les services de dentisterie, l'assistance aux anciens combattants, les hôpitaux dans les régions isolées et les cliniques ambulantes. La campagne s'ouvre par toute la province le 1er mars pour se poursuivre jusqu'au 31. Dans la ville de Montréal néanmoins, les dates sont du 24 février au 10 mars.

Et, de nouveau, c'est le temps des trophées

Dans trois semaines ou à peu près, les journalistes et les commentateurs de la radio dans les six villes de la Ligue Nationale de hockey auront à faire leurs choix pour désigner les vainqueurs des trophées tant convoités Hart, Byng et Calder. Dans le même temps, les six instructeurs de la ligue enverront aux autorités leurs choix des membres des deux équipes d'étoiles. Tous ces choix, au sujet des trophées et au sujet des équipes d'étoiles, doivent être parvenus aux bureaux de la ligue, pas plus tard que le 29 mars.

Pour la 46ème année consécutive, ce sont les instructeurs qui choisiront les membres de l'équipe d'étoiles. Chaque joueur nommé pour la 1ère équipe recevra \$1,000 de la ligue tandis que ceux désignés dans la 2ème obtiendront de la même source \$500. Les instructeurs doivent choisir trois joueurs pour chaque position et les points sont accordés sur une base de 5, 3, 1.

Le trophée Vézina qui est accordé, chaque saison, "au gardien ayant joué le plus grand nombre de parties pour le club le moins moyennement déçu", est automatique et personne n'a à se prononcer. Il en est aussi de même pour le plus récent trophée de la ligue, le Art Ross, octroyé au meilleur pointeur. Disons à ce sujet que les plus récents vainqueurs de ce trophée ont été Roy Conacher, du Chicago, en 1948-49, et Elmer Lach du Canada, en 1947-48. Ajoutons que le vainqueur du trophée Art Ross reçoit un chèque de \$1,000 de la ligue tandis que le 2ème meilleur obtient \$500. Tous les gagnants et autres trophées mentionnés reçoivent un chèque de \$1,000 de la Ligue Nationale de hockey.

Bill Durnan du Canadien est devenu comme le synonyme de trophée Vézina puisque le gardien du club montréalais, âgé de 35 ans, a mérité l'honneur cinq fois, au cours des deux dernières saisons. Il est le seul gardien dans l'histoire de la ligue Nationale à avoir remporté le trophée Vézina cinq fois. Cette saison, il fait tout pour gagner le trophée une sixième fois mais la lutte est très dure et il n'y a encore rien de certain, loin de là. Turk Broda du Toronto et Frank Brimsek du Chicago sont les seuls gardiens de la ligue encore actifs à avoir gagné le trophée dans le passé. Broda a obtenu cet honneur, en 1947-48, et en 1940-41 tandis que Brimsek en a été le récipiendaire, en 1941-42 ainsi qu'en 1938-39.

Le trophée Hart est accordé, chaque saison, "au joueur jugé le plus utile à son club". On reconnaît cet honneur comme le maximum, au point de vue individuel, dans la ligue. Les 18 journalistes ou commentateurs ont une lourde tâche sur les bras pour désigner le vainqueur de cet important trophée. Seulement quatre joueurs ont gagné ce trophée plus d'une fois dans les 26 saisons de compétition. L'un d'eux, Eddie Shore, a la distinction unique d'avoir gagné le trophée quatre fois, soit plus souvent que tout autre. Feu Howie Morenz l'a mérité trois fois tandis que Neil Stewart et Bill Cowley se le sont vu octroyer deux fois. Bud O'Connor, des Rangers de New York, a écrit de l'histoire, en 1947-48, lorsqu'il est devenu non seulement le premier des Rangers à mériter le trophée mais aussi lorsqu'il est devenu le trophée Hart et le trophée Byng, dans la même saison.

Le trophée Lady Byng est accordé, chaque saison, "au joueur jugé le plus gentilhomme tout en étant tantôt très effectif au cours des activités régulières". Frank Boucher a obtenu la possession permanente du trophée original Lady Byng lorsqu'il l'a mérité sept fois en huit saisons. Quelque chose de nouveau est survenu, la saison dernière, dans les annales du hockey.

Volci la liste des 16 éligibles, cette saison: Jack Gelineau, Phil Maloney, Dave Creighton, Silvio Bettio, Zello Toppazzini et Arnie Kullman, du Boston; Gus Kyle, Jack Lanien, Chick Webster, Bing Juckles et Jackie McLeod, des Rangers de New York; Johnny McCormack, Rudy Migay, du Toronto; Steve Black, du Detroit; Bert Olmstead, du Chicago; Gilles Dubé du Canadien.

Des 16 joueurs, l'un est un gardien, Jack Gelineau, deux sont des joueurs de défense, Gus Kyle et Jack Lanien, tandis que les autres sont des attaquants. Déjà un gardien a déjà gagné le trophée et c'est même arrivé deux fois mais jamais un joueur de défense a été vainqueur.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Le public paiera plus cher pour sa bière s'il la veut en cartonnages plus faciles à porter.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Plusieurs brasseries ont mis sur le marché, le 1er mars, un nouvel emballage de la bière. Il s'agit de six grosses bouteilles, placées dans une boîte en carton, facile à transporter. Les brasseries concernées chargent cet emballage cinq sous de plus au détailant; celui-ci, à son tour, chargera la même somme additionnelle au consommateur. C'est ce que révèle une enquête conduite par la Section des Epiciers Licenciés de l'Association des Marchands Détaillants parmi ses membres.

Un représentant de l'Association nous a déclaré que ce nouveau contenant occasionne une réduction dans la marge de profit du détaillant.

Pour un apostolat familial

"Foyers", pour les parents "Filles et Garçons", pour la jeunesse "Le Prêtre et la Famille", pour le clergé

Voilà les trois principaux instruments de travail de l'Association du Mariage Chrétien que dirige en France M. le chanoine Jean Viollet.

C'est d'abord "Foyers", revue de spiritualité des laïcs, dont les directeurs ne sont autres que le Chanoine Viollet lui-même et Joseph Folliet. La revue "Foyers" initie les époux et les parents aux secrets de faire de la vie conjugale et familiale ainsi que de l'éducation des enfants une véritable réussite chrétienne.

Vient ensuite la revue "Filles et Garçons". Courageusement, lucidement, elle entend poser le problème de l'amour et du mariage non seulement aux fiancés, mais encore aux jeunes gens et aux jeunes filles, à partir de 17 ou 18 ans. Elle répond, non pas à leur curiosité, mais à leur légitime exigence. On y trouve

des profils psychologiques, des conseils morales, des enquêtes communes, des méthodes et des plans de travail pour groupes ou cercles d'études.

Le souci reste toujours de donner au garçon comme à la fille une connaissance plus claire de soi-même et une analyse aussi franche que possible de la psychologie du sexe opposé. Cette formule de revue est unique en France, et même dans le monde.

Enfin, il faut attacher une importance particulière à la revue de pastorale familiale "Le Prêtre et la Famille". L'influence qu'a exercée cette revue depuis au-delà de 25 ans est aujourd'hui manifeste. Elle est susceptible d'intéresser tous les prêtres qui comprennent que le renouveau chrétien familial est le fondement du bon général.

Chacune de ces revues paraît six fois par an. On peut s'y abonner en un seul paiement de \$2.40, deux revues pour \$3.50 et les trois pour \$5.00, en s'adressant au SERVICE GENERAL D'ABONNEMENT BENOIT BARIL, 4234, rue de la Roche, Montréal-34. Spécimens adressés sur demande contre 15 cents en timbres pour chacune des revues.

Washington n'oublie pas...

prendre qu'à eux-mêmes s'ils n'ont pu jusqu'ici intéresser "par des méthodes efficaces" les organismes américains adéquats, tels que la Banque Export-Import, à des prêts éventuels. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs, a ajouté M. Miller, qu'au cours de l'année 1949 la Banque internationale de reconstruction et de développement et l'Export-Import ont alloué aux républiques latino-américaines des crédits s'élevant à un total de 215 millions de dollars.

Mais les questions relatives à l'assistance économique, ou si l'on veut à l'application du "point 4" du plan Truman, ainsi qu'à la situation politique résultant des récents coups d'Etat en Amérique centrale — ou ailleurs, — qui occupent tour à tour les conférences de La Havane et de Rio, si primordiales soient-elles, ne constituent en somme que les aspects particuliers d'un problème autrement large. Il s'agit, nous l'avons dit, de rétablir dans les rapports de Washington avec les pays du Centre et du Sud-Amérique une atmosphère de confiance indispensable, et pour cela il importe avant tout, comme l'écrivait ces jours-ci le New York Times, d'apprendre de part et d'autre à se mieux connaître.

C'est pourquoi un haut fonctionnaire du département d'Etat, déjà très informé de ces questions, qui accompagnera dans sa tournée le secrétaire d'Etat adjoint, M. George Kennan, serait chargé, dit-on, de rédiger à son retour un rapport circonstancié qui permettrait le cas échéant à M. Dean Acheson une mise au point de sa politique américaine.

Angel MARVAUD

GARCIA POULIN, A.P.A. AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC ACCREDITED PUBLIC AUDITOR OF QUÉBEC

Spécialités: Vérification générale — Organisation système de comptabilité 606, rue Cathcart Bureau: 1700 est, rue Sherbrooke PL. 5900 Résidence: CH. 9360 (App. 25)

Lucien Bellevue, C.R. J.-A. Fortin, L.L. L. Tél. HA. 5552 BELIVEAU & FORTIN AVOCATS Edifice "Canada Cement" Suite 824 Carré Phillips — Montréal

Edifice LAVERIE, C.R. 244, 4449 G.-Colomb. Tél. DQ. 6884 Le-Phillippe GUAY, B.C.L. 244, 2493 Berthelme Tél. OL. 8899 LAVERIE & GUAY AVOCATS-PROCUREURS Avocats-conseils de l'Union Internationale des Employés de Tramways — Local 760 1575 rue St-Denis MONTREAL TEL. HA. 4118

Tél. MA. 8424 PAUL GAUTHIER NOTAIRE et COMMISSAIRE 84 Ouest, Notre-Dame MONTREAL 1, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FRANK LEAH ROGERS, soldat des Forces Armées Canadiennes (F.A.), de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son épouse, HELEN BERNICE CHRISTIE, teneur de livres, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Date à Montréal, Province de Québec, ce 22ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.

DAVID LITNER, Procureur de la requérante, Suite 2, Sommer Bldg., 423, rue Mayor, Montréal 1.

11-18-25 mars — 1er avril 1950.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DANIELE MARY ELIZABETH BERNATCHEZ, épouse de M. GURBYTCH, de la ville et du district de Montréal, coupée, dans la province de Québec, au cours de la présente ou prochaine session, s'adressera au Parlement du Canada, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, WILLIAM JOHN BERNATCHEZ, mécanicien, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Date à Montréal, Province de Québec, ce 22ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.

ALEXANDER & USHER, Procureurs de la requérante, 276 St-Jacques-Ouest, Montréal 1.

11-18-25 mars — 1er avril 1950.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MAX GURBYTCH, de la ville et du district de Montréal, coupé, dans la province de Québec, au cours de la présente ou prochaine session, s'adressera au Parlement du Canada, afin d'obtenir le divorce d'avec son épouse, LEAH BOUDIN GURBYTCH, pour cause d'adultère et de désertion.

Date à Montréal, dans la province de Québec, le 22ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.

JOHN M. SCHLESINGER, Procureur de la requérante, App. 208, Edifice Insurance Exchange, 276 St-Jacques-Ouest, Montréal, Qué.

11-18-25 mars — 1er avril 1950.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DANIELE HELENA MATYLA, garde-malade, de la ville et du district de Montréal, coupée, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux WASYL MARTYNIAR, tailleur, des Cité et District de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Date à Montréal, Province de Québec, ce troisième jour de mars, 1950.

MICHAEL RUBINSTEIN, Procureur de la requérante, Suite 815-16, Trammways Bldg., 129 Craig-Ouest, Montréal 1.

11-18-25 mars — 1er avril 1950.

AVIS LEGAL DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que THEODORE LEVASSIEUR, épicière, résidente et domicilié dans la cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de la prochaine session d'été, pour obtenir un bill de divorce de son épouse, Dame JEANNETTE GAGNON, ménagère, résidente et domiciliée dans la cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Date à Montréal, le 6ème jour de février 1950.

PAUL H. LEVESQUE, Avocat du requérant, 265 ouest, rue Craig, Chambre 350, Montréal, Qué.

25 fév. — 4-11-18 mars.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DANIELE LERA MARY ROMBOUGH KIRREY, de la cité de Westmount, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, L'ATRIC DOUGLAS KIRREY, marchand, de la cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Date à Montréal, Province de Québec, ce 21ème jour de février, 1950.

H. J. ERDRICH, Procureur de la requérante, 159 ouest, rue Craig, Montréal, P. Q.

25 fév. — 4-11-18 mars 1950.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MABEL ATAGEY DELORMIER, ménagère, du village de Caughnawaga, district de Montréal, Province de Québec, demeurant présentement dans la ville de Brooklyn, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux JOHN DELORMIER, employé d'acteurs, du village de Caughnawaga, district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Date à Montréal, dans la Province de Québec, ce 23ème jour de février, 1950.

BEN SCHECTER, Procureur de la requérante, Suite 903, Edifice Bank of Toronto, 414, rue St-Jacques-ouest, Montréal.

25 fév. — 4-11-18 mars 1950.

IMPRIMATUR

Le Journal "L'Autorité", faisant autorité sous la raison sociale de "Autorité Entre-prises", a son bureau, Suite 24, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "L'Estiméur", Beauveville, Qué. Autorité comme tel postal de la deuxième classe, Ministère des postes, Ottawa.

la santé AU CANADA

LA BATAILLE DU BUDGET La plupart des ménagères canadiennes s'ont des vétérans aguerris des luttes du coût de la vie; et il n'est guère besoin de leur dire comment s'y prendre pour obtenir le plus d'aliments pour leur dollar. Ces femmes savent que, dans le domaine de la viande, le boeuf à ragout, bon marché, savoureux, nourrissant, est l'un de leurs meilleurs soutiens. Elles en achètent souvent parce que c'est un aliment salubre.

PETITES REPARATIONS Les cavités dentaires se réparent avec plus de facilité et moins d'inconvénients quand elles sont petites que quand elles sont profondes. Voilà pourquoi il est sage de visiter le dentiste deux fois l'an, "qu'on en ait besoin ou non". Les enfants, surtout, requièrent des examens dentaires réguliers à partir de l'âge de trois ans.

DECES CAUSES PAR LA DIPHTHERIE Au cours d'une année récente, 360 Canadiens, presque tous des enfants, ont succombé à la diphtérie et à la coqueluche. L'immunisation aurait sauvé la plupart de ces victimes. Cette immunisation est gratuite, sûre et pratiquement sans douleur.

DOUBLE ALIMENTATION Puisqu'elle a deux êtres à nourrir au lieu d'un, la future mère doit s'assurer avec un soin tout spécial que son régime contient tous les aliments nécessaires à son bébé et à elle-même.

JEUNE PRODUCTION DU FILM DU CANADA Un grand pas est fait en avant par plusieurs pays dans la production cinématographique, au point même de constituer une concurrence pour les autres pays producteurs. Il suffit de rappeler ce qu'on a créé en Argentine, en Egypte, aux Indes, en Chine, pour se rendre compte que l'on peut produire dans ces studios des pellicules révélatrices du caractère du peuple dont elles sont l'image et le reflet. On a ainsi l'occasion

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 2 heures p.m., le mercredi 22 mars 1950, des soumissions pour la fourniture et l'installation d'une génératrice de secours à l'hôpital des anciens combattants de la Reine-Marie, Montréal, P.Q. Ces soumissions doivent être cachetées et adressées au ministre des Travaux publics, en sus de l'adresse, la mention: "Soumission pour génératrice de secours, hôpital des anciens combattants, chemin de la Reine-Marie, Montréal, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., et de l'architecte régional, 150, rue Saint-Paul-ouest, Montréal, P.Q. On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera également, en lieu et place, soit des obligations au porteur du Dominion du Canada, soit des obligations au porteur de la C.F. Canada, soit des obligations de la C.F. Canada National et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore les lettres obligations pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

REMARQUE. — Sur réception d'un dépôt au montant de \$10., sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministre fournira les plans et le devis de l'ouvrage pour l'installation de la génératrice de secours à l'hôpital des anciens combattants, P.Q. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés au ministre, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et le devis ne sont pas retournés au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, ROBERT FORTIER, Secrétaire Intérimaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 2 mars 1950.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que HELEN IRENE BARNEY, ménagère, de la cité et du district de Montréal, Cité de Hochelaga, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, GEORGE MILTON LAWRENCE SPOKES, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Date à Montréal, dans la Province de Québec, le 24ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.

GAMEROFF & FENSTER, Procureurs de la requérante, Suite 1003, 10 St-Jacques-ouest, Montréal.

4-11-18-25 mars 1950.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que WINNIFRED JULIA LESTER, ménagère, de la cité et du district de Montréal, Cité de Hochelaga, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, GEORGE MILTON LAWRENCE SPOKES, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Date à Montréal, dans la Province de Québec, le 24ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.

GAMEROFF & FENSTER, Procureurs de la requérante, Suite 1003, 10 St-Jacques-ouest, Montréal.

4-11-18-25 mars 1950.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ANNIE KWAT, de la cité et du district de Montréal, Cité de Hochelaga, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, ROAAR MAISLIN, de la cité et du district de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Date à Montréal, dans la Province de Québec, le 24ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.

GAMEROFF & FENSTER, Procureurs de la requérante, Suite 1003, 10 St-Jacques-ouest, Montréal.

4-11-18-25 mars 1950.

la santé AU CANADA

LA BATAILLE DU BUDGET La plupart des ménagères canadiennes s'ont des vétérans aguerris des luttes du coût de la vie; et il n'est guère besoin de leur dire comment s'y prendre pour obtenir le plus d'aliments pour leur dollar. Ces femmes savent que, dans le domaine de la viande, le boeuf à ragout, bon marché, savoureux, nourrissant, est l'un de leurs meilleurs soutiens. Elles en achètent souvent parce que c'est un aliment salubre.

PETITES REPARATIONS Les cavités dentaires se réparent avec plus de facilité et moins d'inconvénients quand elles sont petites que quand elles sont profondes. Voilà pourquoi il est sage de visiter le dentiste deux fois l'an, "qu'on en ait besoin ou non". Les enfants, surtout, requièrent des examens dentaires réguliers à partir de l'âge de trois ans.

DECES CAUSES PAR LA DIPHTHERIE Au cours d'une année récente, 360 Canadiens, presque tous des enfants, ont succombé à la diphtérie et à la coqueluche. L'immunisation aurait sauvé la plupart de ces victimes. Cette immunisation est gratuite, sûre et pratiquement sans douleur.

DOUBLE ALIMENTATION Puisqu'elle a deux êtres à nourrir au lieu d'un, la future mère doit s'assurer avec un soin tout spécial que son régime contient tous les aliments nécessaires à son bébé et à elle-même.

JEUNE PRODUCTION DU FILM DU CANADA Un grand pas est fait en avant par plusieurs pays dans la production cinématographique, au point même de constituer une concurrence pour les autres pays producteurs. Il suffit de rappeler ce qu'on a créé en Argentine, en Egypte, aux Indes, en Chine, pour se rendre compte que l'on peut produire dans ces studios des pellicules révélatrices du caractère du peuple dont elles sont l'image et le reflet. On a ainsi l'occasion

Le chômage augmente encore

Le Ministère du Travail a publié récemment de nouvelles statistiques en marge du chômage, lequel accuse encore une augmentation dans toutes les régions du pays. Si l'on en juge par le tableau ci-dessous, la situation est particulièrement grave. Dans le Québec, on compte 109,300 chômeurs.

Région	Candidats inscrits au S.N.P. au 2 février 1950	% des candidats en quête d'emploi	% des candidats inscrits au S.N.P. au 2 février 1950	% des candidats en quête d'emploi
Atlantique	54,900	84 (a)	10.2	\$ 1,351,201
Québec	109,300	88	7.8	4,086,422
Ontario	89,800	80	5.3	2,753,561
Prairies	52,900	80	5.3	1,601,683
Pacifique	68,700	89	15.8	1,988,275
Total pour le Canada	375,000	85	7.4	\$11,781,142

(a) Y compris 10,100 réclamants d'assistance-chômage à Terre-Neuve.

Dans la région du Québec, la diminution de l'emploi dans les bois est un facteur important du chômage plus élevé cet hiver. Le 2 février, les candidats non placés représentaient 7.8 p.c. de l'effectif ouvrier de la région. Le chômage est relativement considérable dans certains districts d'exploitation tels ceux de Caspé, Chicoutimi et Rimouski. Ces foyers de chômage saisonnier sur la côte sud disparaîtront largement au printemps, alors que l'activité reprendra dans l'agriculture et la construction.

Le saviez-vous ?

Le droit d'émettre des billets de banque fut retiré aux banques à charte du Canada le 1er janvier 1945.

Les chemins de fer canadiens dépensent chaque année \$2,889,060 pour l'entretien de chaque mille de voies ferrées.

Le lac Supérieur est la plus grande nappe intérieure d'eau douce du monde.

La langue internationale, l'Esperanto, a été fondée par le Dr Zamenhof, oculiste de Varsovie, en 1878.

Le secourisme dans l'industrie n'est pas une chose nouvelle. Une infirmière d'une compagnie de textile de Montréal occupe ce poste depuis plus de vingt ans.

LES EDITIONS VARIETES

(suite de la page 4)
constamment améliorer nos relations économiques et politiques avec tous les pays du monde. Monsieur Cadieux nous fait connaître l'âme de ce grand corps.
Aux jeunes qui veulent se destiner à cette carrière pleine d'embûches, il est vrai, mais qui, en mé-

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Dame HELEN ALMA LAMBERT ANDERSON, tenue de la ville de St-Laurent, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son mari, GILBERT BROWN ANDERSON, employé de bureau, de la ville de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.
Daté à Montréal, ce 18 février 1950.
GERALD S. TRITT, C.R., Procureur de la requérante, 484 rue McGill, Montréal.
4-11-18-25 mars 1950.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ALFRED SABOURIN, commis, de la ville de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son épouse, JULIA KENNEDY LUCIE SABOURIN, de St-Eustache sur le lac Beauport, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.
Montréal, 2 février 1950.
MAX BERNFELD, C.R., Procureur de la requérante, 1117 rue St-Catherine-ouest, Montréal, Que.
25 février — 4-11-18 mars 1950.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que SALPEDA BUSKO WILLIAMS, de la ville de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, STANLEY ERNEST WILLIAMS, épouseur, de la ville et du district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.
Montréal, 24 octobre 1949.
MAX BERNFELD, C.R., Procureur de la requérante, 1117 rue St-Catherine-ouest, Montréal, Que.
25 février — 4-11-18 mars 1950.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DOUGLAS CHARLES BLAIR, commis, de la ville de Montréal, Cité d'Édouard, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son épouse, GENEVIEVE ALLEN POOLEY, de la ville de Sarnia, Province d'Ontario, pour cause d'adultère et d'abandon.
Fait à Montréal, dans la province de Québec, le 7ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.
GAMEROFF & FENSTER, Procureurs de la requérante, Suite 3003, 10 St-Jacques-ouest, Montréal.
4-11-18-25 mars 1950.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS EST DONNE par les présentes que HENRI-PAUL GAUDREAU, de la ville et du district de Montréal, Cité d'Édouard, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir le divorce de son épouse, VICTOIRE JEAN GAUDREAU, pour cause d'adultère et de désertion.
Fait à Montréal, dans la province de Québec, le 21ème jour de février, A.D., mil neuf cent cinquante.
JOHN M. SCHLESINGER, Procureur de la requérante, App. 206, Edifice Insurance Exchange, 276 St-Jacques-ouest, Montréal, Qué.
4-11-18-25 Mars 1950.

LUNETTES verres ophtalmiques EXAMEN DE LA VUE

ALBANY PHILIE, O. D.

assisté d'optométristes et opticiens diplômés

BUREAUX CHEZ Dupuis Frères

Plateau 5151 local 358

MONTREAL



LE CONCERT POPULAIRE

Des oeuvres de Tchaïkovsky et de Rachmaninoff seront au programme du prochain Concert Populaire de l'Orchestre symphonique de Toronto. Radio-Canada en fera la diffusion vendredi, le 10 mars, à 8h30 du soir.

Un pianiste de Hamilton, Reginald Godden, jouera avec l'Orchestre le premier mouvement du deuxième concerto de Rachmaninoff. L'orchestre interprétera les deuxième et troisième mouvements de la sixième symphonie (Pathétique) de Tchaïkovsky.

LJUBA WELITCH DANS "AIDA"

Aida sera le prochain opéra que Radio-Canada diffusera du Metropolitan samedi, le 11 mars, à 2 h. de l'après-midi. On entendra Ljuba Welitch dans le rôle-titre. Ramon Vinay, dans celui de Rhadamas, et Robert Merrill sera Amonasro.

Aida est certainement l'une des oeuvres les mieux aimées du répertoire lyrique. Verdi nous y raconte avec éloquence et sincérité l'histoire tragique de la fille du roi d'Éthiopie.

Tous les amateurs de musique connaissent les meilleurs morceaux d'Aida: le trio du premier acte: Viens Aida, viens sans l'effroi, la scène de la consécration, la marche des trompettes, et, au dernier acte, l'air d'Amneris: "Ah! je me sens mourir".

DES SYMPHONIES DE MOZART ET SCHUBERT

Le prochain concert de Toscanini à Radio-Canada se composera de la Quarantième symphonie de Mozart, de la Huitième symphonie de Schubert et de La Moldau de Smetana.

Les postes du réseau français diffuseront ce concert de l'Orchestre de la NBC, samedi, le 11 mars, à 6h30 du soir.

L'HEURE DU CONCERTO

La pianiste canadienne, Ellen Ballon, a enregistré un concerto que Villa-Lobos lui a dédié. Ernest Ansermet dirige l'orchestre de la Suisse Romande dans cet enregistrement que Radio-Canada présentera à son Heure du Concerto, dimanche, le 12 mars, à 9h30 du matin.

En plus de cet enregistrement d'un intérêt exceptionnel, on entendra le Concerto en mi mineur pour violon et orchestre de Mendelssohn qui sera joué par Nathan Milstein et l'Orchestre Philharmonique de New-York, sous la direction de Bruno Walter.

Radio-Canada continue de consacrer deux émissions par semaine à la musique de Bach.

Dimanche, le 12 mars, à 10h30 du soir, un orchestre, sous la direction de Geoffrey Waddington, jouera deux concertos en mi.

Un pour violon et l'autre pour clavecin. Dans le premier, on entendra Gerhard Kander, et dans le second, Greta Kraus.

Vendredi, le 17 mars, à 10h30 du soir, Gerald Bales, organiste, jouera le Prélude et fugue en sol mineur, la Grande fugue en sol mineur et un choral.

Beatrice Bennett, pianiste, jouera la troisième et dernière sonate de Brahms au récital qu'elle donnera à Radio-Canada, mercredi, le 15 mars, à 10h30 du soir.

Brahms a écrit cette sonate à 20 ans et on la considère comme la première de ses grandes oeuvres. Elle se compose de cinq mouvements.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 19 avril 1950, des soumissions pour la construction de l'Immeuble Est des édifices administratifs devant être érigés sur la rue Wellington, Ottawa, Ont.

Des soumissions doivent être cachetées et adressées au sous-ministre et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, la mention: "Soumission pour l'Immeuble Est des édifices administratifs, rue Wellington, Ottawa, Ont." On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'Architecte régional, 36 rue Adelaide, Toronto, Ont., et de l'Architecte régional, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère et conformées des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque de cent mille dollars (\$100,000), fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des obligations au porteur du Dominion du Canada, soit des obligations au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal est le Dominion du Canada, d'une valeur de cent mille dollars (\$100,000), soit encore des lettres d'obligations pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

REMARQUE: Sur réception d'un dépôt au montant de \$200.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministère fournira les plans et le devis de l'ouvrage par l'entremise de la division de l'Architecte en chef et des bureaux de l'Architecte régional, 36 rue Adelaide, Toronto, Ont., et de l'Architecte régional, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q.

Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits plans et devis seront retournés au ministère, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si le devis et le devis visé ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, ROBERT FORTIER, Secrétaire Intérimaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 6 mars 1950.

Donnons généreusement aux 38 oeuvres de la FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANCAISES

Cette annonce est commanditée par DUPUIS FRERES LIMITEE

865, rue St-Catherine Est, MONTREAL

710, Victoria Square, MONTREAL

MAXINE FOOTWEAR CO. LIMITED

1372 St. Catherine West, MONTREAL 2

RAPID GRIP & BATTEN LIMITED

384 Vitrine Street West, MONTREAL

Alfredo Wang à RADIO-CARABIN

ALFREDO WANG, violoniste de réputation mondiale, sera l'invité d'honneur à Radio-Carabin le 15 mars.

ALFREDO WANG est Autrichien de naissance. Dès sa tendre enfance, on le considérait comme un enfant prodige. La majeure partie de ses études s'est effectuée à Vienne sous la direction de l'incomparable maître Adolf Busch. En Europe, ses débuts sensationnels marquèrent le commencement d'une carrière brillante qui se continue en Amérique. Monsieur Wang a été spécialement apprécié au Chili où il a joué avec les orchestres symphoniques les plus réputés de ce pays et l'on remarque également que la presse de Santiago le compare à Heifetz, ce qui est beaucoup dire.

Récemment, il était de passage à Montréal où il a bien voulu jouer comme soliste sous la direction de Wilfrid Pelletier. Sa technique remarquable, sa virtuosité et son calme l'ont lancé dans le monde musical comme un message du ciel. Il élève l'âme et touche les fibres les plus délicates du coeur avec cette qualité d'interprétation inoubliable.

La partie comique du programme présentera Roger Garand sous la personnalité du Président Lenoir en charge de régler la question de la fumée à Montréal. On y trouvera des objections et "Cherchez la femme" qui fume elle aussi. Un deuxième texte présente une fantaisie sur le sport de la boxe au temps de Néron et celui du hockey lors du règne de Louis XIV. En troisième lieu, deux jeunes mariés bâtissent une maison de rêves: "Mon chou-chou fleur, prends ce qu'il y a de plus beau, c'est ton père qui paye."

Pour l'écoute de "Radio-Carabin", chaque mercredi soir à neuf heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

LES PETITES SYMPHONIES L'Orchestre des Petites Symphonies, sous la direction de Roland Leduc, jouera à Radio-Canada la symphonie No 38 de Mozart.

On entendra ce concert dimanche, le 12 mars, à 9h30 du soir.

PROGRAMMES DES CONCERTS BACH Radio-Canada continue de consacrer deux émissions par semaine à la musique de Bach.

Dimanche, le 12 mars, à 10h30 du soir, un orchestre, sous la direction de Geoffrey Waddington, jouera deux concertos en mi.

Un pour violon et l'autre pour clavecin. Dans le premier, on entendra Gerhard Kander, et dans le second, Greta Kraus.

Vendredi, le 17 mars, à 10h30 du soir, Gerald Bales, organiste, jouera le Prélude et fugue en sol mineur, la Grande fugue en sol mineur et un choral.

BEATRICE BENNETT JOUE LA 3e SONATE DE BRAHMS Beatrice Bennett, pianiste, jouera la troisième et dernière sonate de Brahms au récital qu'elle donnera à Radio-Canada, mercredi, le 15 mars, à 10h30 du soir.

Brahms a écrit cette sonate à 20 ans et on la considère comme la première de ses grandes oeuvres. Elle se compose de cinq mouvements.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 19 avril 1950, des soumissions pour la construction de l'Immeuble Est des édifices administratifs devant être érigés sur la rue Wellington, Ottawa, Ont.

Des soumissions doivent être cachetées et adressées au sous-ministre et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, la mention: "Soumission pour l'Immeuble Est des édifices administratifs, rue Wellington, Ottawa, Ont." On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'Architecte régional, 36 rue Adelaide, Toronto, Ont., et de l'Architecte régional, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère et conformées des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque de cent mille dollars (\$100,000), fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des obligations au porteur du Dominion du Canada, soit des obligations au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal est le Dominion du Canada, d'une valeur de cent mille dollars (\$100,000), soit encore des lettres d'obligations pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

REMARQUE: Sur réception d'un dépôt au montant de \$200.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministère fournira les plans et le devis de l'ouvrage par l'entremise de la division de l'Architecte en chef et des bureaux de l'Architecte régional, 36 rue Adelaide, Toronto, Ont., et de l'Architecte régional, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q.

Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits plans et devis seront retournés au ministère, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si le devis et le devis visé ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, ROBERT FORTIER, Secrétaire Intérimaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 6 mars 1950.

Théâtres

"My Foolish Heart", avec D. Andrews, à l'affiche du théâtre Palace

Un des films dramatiques les plus discutés de l'année prendra l'affiche du théâtre Palace vendredi. Il s'agit de "My Foolish Heart", une production de Sam Goldwyn mettant en vedette Dana Andrews et Susan Hayward. Ce film raconte l'histoire émoionnante d'une femme qui se marie quelques jours après avoir découvert qu'elle aura un enfant d'un autre homme. Au bout de sept ans, le mariage se brise. C'est alors que par un habile retour sur le passé elle raconte quelques expériences de sa jeunesse.

Dans d'importants rôles de soutien, on verra Robert Keith, Kent Smith, Lois Wheeler et Gigi Perreau.

A L'ORPHEUM

Deux productions qui firent du succès il y a quelques années seront remises à l'affiche vendredi. Il s'agit des films "Immortal Sergeant" avec Henry Fonda, Maureen O'Hara et Thomas Mitchell, et "A Wing and a Prayer", avec Don Ameche, Dana Andrews et William Eythe.

L'action du film "Immortal Sergeant" se déroule en Afrique du Nord et raconte quelques épisodes de la bataille contre Rommel. C'est John Stahl qui a fait la mise-en-scène.

AU PRINCESS

"Montana", une production Warner Bros mettant en vedette Errol Flynn et Alexis Smith, prendra l'affiche du théâtre Princess. Dans d'importants rôles de soutien, on verra S. Z. Zakall, Douglas Kennedy et James Remon.

C'est pour répondre aux milliers de lettres d'admirateurs et d'admiratrices souhaitant revoir Errol Flynn dans un film d'action, que les studios Warner Bros ont fait ce

film qui se déroule à l'époque des jours troublés de l'Etat du Montana.

Ray Enright a fait la mise en scène de ce film.

AU LOEW'S

"Samson and Delilah", mettant en vedette Victor Mature et Hedy Lamarr, obtient tellement de succès que la direction du théâtre Loew's a décidé de le garder à l'affiche pour une troisième semaine. Cette spectaculaire production de Cecil B. DeMille fait des salles comblées depuis deux semaines. On suit que le célèbre producteur américain a mis plusieurs années à préparer "Samson and Delilah". Il a fait des recherches intenses sur les costumes et les modes de vies de l'époque.

Dans d'importants rôles de soutien, on voit Angela Lansbury, Henry Wilcoxon et George Sanders.

AU CAPITOL

"12 O'Clock High", avec Gregory Peck et Millard Mitchell. Cette production de la Twentieth Century Fox se déroule pendant la guerre et fait revivre les crises qu'une des premières escadrilles de bombardement américain a traversées pendant le dernier conflit.

Gregory Peck incarne le rôle d'un général qui se voit confier la tâche de discipliner une escadrille qui a perdu confiance et qui est totalement désemparée. Il réussit grâce à sa psychologie, sa vigueur, son tempérament.

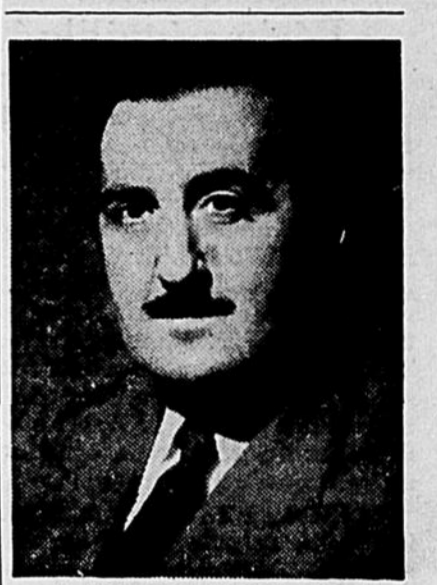
A L'IMPERIAL

"Sands Iwo Jima", avec John Wayne et John Agar, obtient un formidable succès et la direction de l'Imperial a décidé de le garder

à l'affiche pour une deuxième semaine à compter de vendredi. Ce film est une véritable épopée; il raconte quelques épisodes de la guerre du Pacifique, particulièrement de la bataille de Iwo Jima. L'armée a fourni au producteur du film des prises de vues de ces engagements; il a fait d'inévitables records.

TUEUR SILENCIEUX

Tout moteur à gazoline dégage de l'oxyde de carbone; et les automobiles et les garages fermés peuvent devenir des pièges mortels. L'oxyde de carbone tue en silence, sans le plus léger avertissement. Quand vous réglez votre moteur, assurez-vous que les portes du garage sont ouvertes, et laissez une fenêtre un peu ouverte lorsque vous conduisez, même quand il fait froid.



M. HERNAN SANTA CRUZ M. Santa Cruz, chef de la délégation du Chili aux Nations Unies, a été élu Président du Conseil économique et social des Nations Unies, dont la 10ème session se tient actuellement à Lake Success.



"Sands Iwo Jima", avec John Wayne et John Agar, obtient un formidable succès et la direction de l'Imperial a décidé de le garder

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



L'éclair rend sûre et facile la photo intérieure

Photos Intérieures à l'Eclair

L'HIVER est la saison où les photographes se tournent vers le travail à l'intérieur. C'est normal, puisqu'on passe plus de temps dans la maison, à cause de la température, et de journées plus courtes. Il y a aussi les occasions plus fréquentes, étant donné les fêtes et les réunions de famille durant cette saison. Tout le monde aime garder un souvenir de ces réjouissances familiales.

La photo à l'éclair est l'un des procédés les plus populaires. Vous n'y avez peut-être pas eu recours vous-même, mais vous avez vu d'autres personnes s'en servir. L'éclair provient d'une petite ampoule qui ne donne qu'un instant d'illumination intense. Grâce à ces ampoules, vous pouvez prendre des photos dans la maison avec la même facilité qu'au grand soleil du dehors.

Il y a deux façons d'utiliser à l'intérieur les lampes à éclair. La première porte le nom "d'éclair libre". On peut s'en prévaloir avec l'importe quel appareil qui permet un temps de pose. Dans ce cas, la lumière est produite grâce à un dispositif simple, dès que l'obturateur s'ouvre pour la pose. Voici le procédé: on fixe la camera à "T" ou

"B". L'obturateur s'ouvre, l'éclair se produit et tout de suite après on referme. Il est préférable naturellement de se servir d'un trépied ou de placer l'appareil sur une table solide durant le temps de pose.

La plupart des cameras récentes sont pourvues de ce qu'on appelle l'éclair synchronisé. Dans cette seconde méthode, l'obturateur et la lampe agissent simultanément, d'où la possibilité d'instantanés. Vous tenez simplement l'appareil et vous pouvez photographier avec la même facilité que dehors.

Le réglage n'est pas difficile. Avec une appareil du type ajustable, vous pouvez travailler à des distances variées en modifiant le degré d'ouverture. Le mode de détermination le plus pratique, c'est l'usage de l'un de ces guides de poche préparés spécialement pour la photo à l'éclair.

Si vous voulez simplifier la photographie intérieure, familiarisez-vous avec l'éclair. Il est d'un emploi facile et, à propos, il s'adapte aussi bien au film coloré qu'au blanc et noir.

— Jacques Lumière

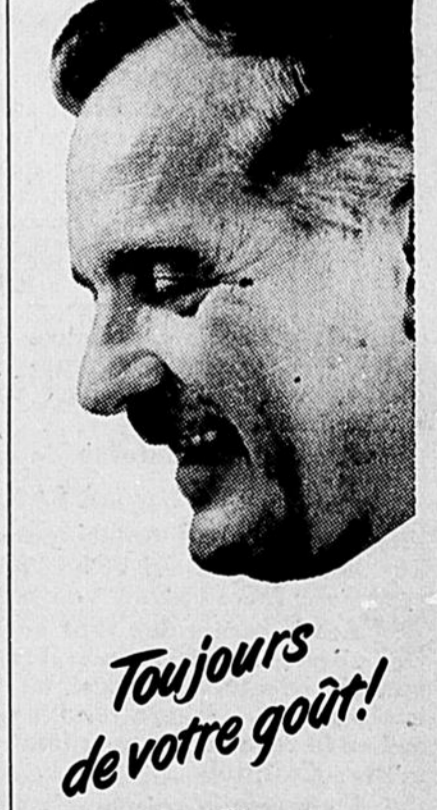
Nos Futures Etoiles



Marguerite Gignac, soprano lyrique de Windsor, Ont., et William Elaine Williams, baryton d'Hamilton, Ont., seront les prochains concurrents du concours national NOS FUTURES ETOILES que l'on entendra au réseau Français de Radio-Canada, dimanche le 12 mars, à 9 heures du soir.



Jamais amère...



Toujours de votre goût!



UNE CAMPAGNE ODIEUSE A SALI NOTRE VILLE

Hypertendus! Ne vous laissez pas émuvoir par un chiffre...

Tension artérielle, rite sacré à toute auscultation médicale. — Création d'appareils rigoureusement exacts. — Maxima et minima. — Vivre sans soucis. — Régime équilibré.

Depuis quelques années la prise de la tension artérielle est devenue une sorte de rite sacré préjudant à toute auscultation médicale. Avant la guerre, on assista même à une éclosion soudaine, "dans toutes les bonnes pharmacies", d'appareils ricolés, chromés sur toutes leurs faces qui surmontait un panonceau: "PRISE DE LA TENSION ARTERIELLE." Entre la préparation d'une ordonnance et l'achat d'un tube d'aspirine, le client pouvait vérifier à loisir s'il était hyper ou hypotendu. Les tensionnètres ont disparu des officines, car ils portaient ombrage aux syndicats médicaux, mais l'habitude est restée de s'assurer périodiquement du comportement de ses artères. Bien mieux, si par hasard le médecin néglige de le faire, son patient a le sentiment très net d'avoir affaire à un apprenti ou de ne pas en avoir pour son argent!

C'est en 1876 qu'un médecin viennois, von Basch, eut l'idée de calculer la "pression" artérielle, comme on disait alors, à l'aide d'une pelote remplie d'eau, destinée à écraser l'artère pour y arrêter la circulation. On mesurait la tension d'après la force déployée pour écraser le vaisseau.

Dès lors, de nombreux médecins s'appliquèrent à créer des appareils d'un emploi plus facile et surtout plus rigoureusement exacts dans leurs résultats. Bientôt devaient apparaître oscillomètres, artériotensiomètres, et autres appareils aux noms beaucoup plus barbares, mais capables de déceler le plus léger trouble circulatoire et de donner une indication chiffrée avec le maximum de précision.

On sait que le sang est enfoncé sous pression dans le système vasculaire. Il suffit de voir le jet de sang qui gicle dès qu'on se coupe une malheureuse petite artère pour s'en rendre compte!

Pour reprendre une définition classique, la tension artérielle "c'est la force déployée par le coeur, mise en réserve dans l'aorte et les grosses artères, puis régularisée par l'élasticité de ces vaisseaux."

L'élasticité des grosses artères et la contractilité des petites jouent un rôle primordial, mais le coeur lui-même, le système nerveux, la composition du sang et la fonction rénale entrent en ligne de compte pour le maintien du "tonus artériel."

MAXIMA ET MINIMA

A quoi peut-on reconnaître que l'on est hypertendu? Au premier stade, on souffre de palpitations, de maux de tête constants, les digestions sont difficiles. Cette hypertension passagère se traduit par une variation sensible de la tension systolique, dite maxima, qui traduit l'effort du coeur au cours de la contraction ventriculaire. Par contre, la tension diastolique, ou minima, qui représente la charge constamment supportée par les artères, ne subit pas une variation notable. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'un hypertendu transitoire deviendra, à plus ou moins longue échéance, un hypertendu permanent. Seulement, chose curieuse, ses troubles ne sont pas très marqués. L'organisme s'est adapté et il peut se passer de longues années, avant qu'apparaissent des troubles graves: maux de tête violents au lever, nervosité excessive, émotivité, amnésie, bégaïement, troubles visuels (qui peuvent aller des simples "mouches volantes" à la cécité passagère), vertiges, bourdonnements d'oreilles, insomnie. La tension maxima s'élève, oscillant en moyenne entre 16 et 20 (la mesure s'établit en centimètres de mercure) et la minima entre 10 et 12.

Si la tension maxima reste fixe ou diminue et que la minima s'élève, attention! Le coeur se fatigue sérieusement et les reins ne remplissent qu'imparfaitement leur rôle de filtre. Chez l'hypertendu permanent, ces organes doivent être constamment surveillés. Les diverses formes de néphrite, mais en particulier la néphrite chronique, provoquent l'hypertension artérielle.

Néanmoins, exception faite de quelques cas heureusement assez rares, cette affection ne doit pas être considérée comme une maladie grave, contrairement à ce que croient généralement ceux qui en sont atteints. La plupart restent, en effet, fermement persuadés qu'ils sont condamnés à mourir à la fleur de la maturité, c'est-à-dire entre 40 et 50 ans. Or, il y a d'innombrables hypertendus qui dépassent constamment la moyenne normale (qui s'établit généralement entre 11 et 15 pour la maxima et entre 7 et 9 pour la minima). Ils s'en accommodent fort bien et vivent généralement aussi vieux que la plupart des autres individus.

A condition toutefois de suivre un régime approprié.

VIVRE SANS SOUCIS

Il n'est point besoin de se condamner à l'inactivité, aux nouilles sans sel et au "château Lapompe" sa vie durant pour faire baisser une tension anormale.

Les hypertendus sont en général de grands nerveux. Donc éviter les gros soucis, les "émotions fortes", le surmenage intellectuel ou physique — aucun sport violent — les excès sexuels. Il sera temps, en cas d'aggravation, de conseiller le repos dans un climat sec et doux, à moins de 500 mètres d'altitude.

Diminuer la ration alimentaire, prendre à des heures régulières, dans une atmosphère calme, des repas simples composés de légumes, de fruits et boire du lait en quantité.

Une cure à Royat assurera un nouvel équilibre au sympathique, les bains carbo-gazeux soulageront le coeur et l'ingestion bien dosée d'eau de lavage désintoxiquera les reins. Par la même occasion, en suivant sa cure, l'hypertendu aura la satisfaction de contempler quotidiennement, pendant vingt et un jours, les "grands de ce monde", rois sans royaume, ministres avec ou sans portefeuille, financiers internationaux et monstres sacrés de la scène ou de l'écran, clients habituels de Royat, station des hypertendus célèbres des deux continents.

Le massage général ou local donne d'excellents résultats, s'il est pratiqué avec prudence et habileté, ainsi que les bains de chaleur ou de lumière.

Aux cures thermales et aux traitements kinésithérapiques peuvent venir s'ajouter les médicaments hypotenseurs: nitrates, iodures, gui, ail, dont l'action vasodilatatrice est bien connue, puis les sédatifs (chloral, gardénal). L'opothérapie ovarienne est tout indiquée au cours de l'hypertension de la ménopause.

On peut aussi avoir recours parfois à la bonne vieille saignée, soit au moyen de ventouses scarifiées ou par l'emploi des sangues, chères aux apothicaires.

Dans certains cas, l'hypertension peut être traitée chirurgicalement.

Les EDITIONS VARIETES

MARCEL CADIEUX

Dans quelque temps, paraîtra aux Editions Variétés un ouvrage d'un Montréalais, ouvrage intitulé: Le Ministère des Affaires Extérieures. Monsieur Marcel Cadieux, maintenant chef de la Division du Personnel, au Ministère des Affaires Extérieures à Ottawa, est l'auteur de ce manuel destiné à expliquer les rouages de notre Ministère des Affaires Extérieures et plus spécialement dédié aux étudiants qui se préparent à la carrière diplomatique.

En 1936, Marcel Cadieux obtint les grades de bachelier ès-arts et de licencié en sciences sociales, politiques et économiques à l'Université de Montréal, puis poursuivit ses études à la même université jusqu'au grade de licencié en droit, qu'il obtint en 1939.

Après une année de perfectionnement en droit constitutionnel à l'Université McGill, il fit son entrée officielle comme avocat au Barreau de Montréal, et ce pour une durée de douze mois. En 1941, Marcel Cadieux quitta la métropole et entra au Ministère des Affaires Extérieures où un avenir intéressant lui est réservé.

En 1943, il est secrétaire du Comité de la guerre psychologique. Départ pour l'Angleterre en 1944, où il obtint le poste de secrétaire au Haut Commissariat du Canada à Londres. Durant l'été de la même année, il est observateur canadien à la Conférence des ministres de l'Éducation des Gouvernements alliés, et représentant du Haut Commissariat auprès de l'Organisation de l'Information des Nations Unies. Puis transféré à l'Ambassade du Canada à Bruxelles en 1946, il assiste l'année suivante à la Conférence de la Paix, à Paris, à titre de conseiller de la délégation du Canada.

Après cette marche à travers quelques pays d'Europe, Marcel Cadieux rentre au pays, en 1947, avec une connaissance profonde du Ministère. Il s'occupe alors des affaires d'éducation, de science et de culture, à la division des Nations Unies. Après un court stage à la section américaine de la Division de l'Amérique et de l'Extrême-Orient du Ministère des Affaires Extérieures, il devient adjoint exécutif du sous-secrétaire, en août 1947.

En 1948, il passe à la Division du Personnel. Il devient alors secrétaire de la Commission du Personnel et de l'Organisation, et secrétaire du Conseil consultatif de l'énergie atomique, pour enfin prendre le poste qu'il occupe aujourd'hui, soit Chef de la Division du Personnel.

Les diverses attributions de Monsieur Cadieux au Ministère ont été suffisantes à assurer la valeur de cet ouvrage et son succès. Les Editions Variétés sont heureuses de cette nouvelle publication et confiantes dans son utilité.

LE MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES

par Marcel Cadieux

Tout ce qui touche à la diplomatie a toujours été pour le grand public et pour la jeunesse passionnée d'histoire, un domaine non seulement rempli de mystère, mais enveloppé de finesse, d'esprit, d'intelligence, souvent même de génie.

Le mot diplomatie évoque immédiatement les grandes figures de Talleyrand, maître suprême de la diplomatie, de Metternich, de Bismarck; plus près de nous, celles de messieurs François-Poncet, Charles-Roux, Paul Claudel, Jacques Maritain, chez les Français, monsieur Spaak chez les Belges; messieurs Chamberlain, Churchill, Lord Halifax en Angleterre. Au Canada, le mot évoque des grands noms tels que M. Mackenzie King qui, sans avoir été ambassadeur ni ministre à l'étranger, a toujours exercé une influence très forte dans le domaine de la politique extérieure; celui du sénateur Dandurand qui a été l'un des créateurs (si non le créateur) de notre Ministère des Affaires Extérieures. Et maintenant, notre diplomatie proprement dite est intelligemment représentée par des hommes tels que Leurs Excellences messieurs Jean Désy, Victor Doré, Pierre Dupuy, Georges Vanier, Vincent Massey, Norman Robertson, L. D. Wilgress, Hume Wrong, et autres non moins importants.

Voilà pourquoi nombre de jeunes étudiants ont maintenant les yeux tournés vers notre Ecole de Politique Extérieure, sorte de St-Cyr civil du Canada. Cette école exercera une influence très forte sur l'histoire future de notre pays.

Dans un livre intitulé Le Ministère des Affaires Extérieures, qui vient de paraître aux Editions Variétés, monsieur Marcel Cadieux, l'un des plus brillants attachés au Ministère des Affaires Extérieures à Ottawa, à titre de Chef de la Division du Personnel, nous révèle enfin ce que sont exactement les rouages intérieurs. Il est intéressant de voir comment fonctionne cette énorme machine qui doit donner les renseignements à nos diplomates, recevoir les rapports des ambassadeurs, des secrétaires, des attachés d'ambassade, des chargés d'affaires, etc., condenser toutes ces communications, puis informer notre Gouvernement afin que celui-ci puisse conduire notre pays dans les affaires du monde. Ce Ministère a pour but ultime de

(Suite à la page 3)

Vote de confiance à l'endroit de M. Albert Langlois, directeur de la police à Montréal. — Déclaration du conseiller Léonard Léger. — On n'a pas prêché par l'exemple.

A la suite d'un débat durant depuis trois jours et ayant trait aux accusations portées par un quotidien local au sujet du vice et du jeu dans la métropole, le Conseil municipal de Montréal a voté par 55 voix contre 12, hier soir, une motion "de confiance" à l'endroit de M. Albert Langlois, directeur du service de la police.

67 des 99 conseillers étaient présents. Avant la mise aux voix, les conseillers Délaite et Lortie ont quitté la salle des délibérations afin d'éviter de voter.

La motion mise aux voix, vers 11h.15, a été proposée par le conseiller Gauthier.

Le texte de la motion adoptée, après avoir été déclarée "régulière" par Me Guillaume Saint-Pierre, directeur du Contentieux, est le suivant: "Que ce conseil, après avoir entendu les explications du Directeur du service de la police, M. Albert Langlois, et toutes les remarques des conseillers sur l'administration de son service, désire exprimer au dit directeur son entière confiance dans la direction de son service."

Les 55 conseillers présents qui ont voté en faveur de la motion sont: MM. Filion, Dubreuil, Eudore Dubeau, McKenna, Victor Lévesque, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Burrows, Asselin, Bass, Carrière, Gince, Gaudry, Gariépy, Farley, Mathieu, Drolet, Gauthier, Girard, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lyall, Godin, Achille Dubeau, Allen, Bulloch, Croteau, Normandin, Corrigan, Murphy, Lépine, Gadbois, Paré, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gratton, Désormiers, Simoneau, Vachon, Guyot, Auger, Despatis, English, Noël, Sarrazin.

Puis les 12 conseillers qui ont voté contre la motion sont: MM. Savignac, Simard, DesMarais, Brien, Vanier, Reford, Drapeau, Laverdure, Gravel, Ruben Lévesque, Ravary, Hudon.

Enfin, les conseillers qui étaient absents: MM. Seigler, Lalancette, Rochon, Quinn, Healy, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Hanley, Parent, Quintin, Fisher, Victor, Délaite, Corbeil, Guèreumont Constantin, Kolder, Lamarre, LaFaille, Fewkes, Lortie, Dozois, Jodoin, Bogert, McNamara, Wagar, Baker, Moore, Léger, Goulet.

Vers onze heures et demie hier soir, le conseil municipal de Montréal a ajourné sa séance à 3 heures de demi-cet après-midi.

"Si l'on a des accusations précises à formuler contre quelqu'un, qu'on ait le courage de s'adresser aux tribunaux et, de grâce, qu'on laisse la paix à tous les conseillers qui jouissent, ici, de la considération de tous leurs concitoyens."

Voilà ce que déclarait, au début de la séance du conseil municipal de Montréal, hier soir, le conseiller Léonard Léger, représentant de la Ligue des Propriétaires, en faisant allusion aux accusations portées dans des articles publiés récemment dans un journal local au sujet du vice et du jeu dans la métropole.

Aux dires du conseiller Léger, Me Pacifique Plante "a manqué à son devoir en ne dénonçant pas aux autorités compétentes, dans le temps qu'il était en charge de la Moralité, l'existence des choses qu'il révèle aujourd'hui avec un esprit de vengeance."

"Je regrette, pour ma part, cette campagne lancée par ce journal, cette campagne malicieuse, insolente, insidieuse, insipide, injurieuse, mal inspirée, induite de partialité politique et saturée d'esprit de vengeance", a continué le conseiller Léger.

"Cette publicité de mauvaise odeur, faite irrespectueusement par cet ancien sous-directeur destitué n'aura contribué qu'à jeter un discrédit impardonnable sur notre ville, qui est la métropole du Canada."

"On aura par ce tapage inutile et disgracieux sali, non pas la réputation des prostituées et de certains tenanciers indésirables, mais, ce qui est beaucoup plus grave, la bonne réputation de tous les honnêtes gens de cette ville qui constituent la très grande majorité de cette population."

"Tout ce que l'on aura fourni au public, ce sont de nouvelles adresses, et il n'est pas étonnant que certains clubs de nuit aient connu une effervescence et une prospérité sans pareilles depuis qu'on les a si bien annoncés."

"Le journal qui a publié ces insanités a tenté de faire croire au public que nous avions perdu un grand sauveur dans la personne de Me Pacifique Plante. Soyons sans crainte, messieurs, il ne sera jamais canonisé. Un sauveur, Pacifique Plante! Je serais tenté de m'éclater de rire, si le sujet qui nous occupe n'était pas aussi sérieux. Les journaux ont annoncé qu'il s'était sauvé en Australie. Je présume que la population de ce pays a cru bon de se dispenser des services d'un puriste de ce genre et nous l'a renvoyé."

"Il a combattu l'immoralité par l'immoralité. A tel point que la plupart des hommes de ce département ont voulu donner leur démission à la suite des nombreuses protestations de leurs épouses respectives."

"Comme chef de la Moralité, il a eu une conduite qui est loin d'être édifiante et, par conséquent, il n'a pas prêché par l'exemple. Tant et aussi longtemps que l'on n'aura pas le courage de porter des accusations directes devant les tribunaux civils, je serai fier de pouvoir défendre l'honorabilité de tous les membres de ce conseil, sans aucune exception", a terminé le conseiller Léger.

Un catalogue universel des semences...



Les cultivateurs pourront se renseigner sur les diverses variétés de blé ou de riz grâce au Catalogue universel des semences mis au point par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies, à Washington. Ce catalogue, destiné à encourager les cultivateurs à créer de nouvelles variétés, se compose de fiches de renseignements tenues à jour au moyen d'une machine.

Jeannette Vermeersch ne veut pas être confondue avec un... mutin respectueux

Au Royaume des Cordons Bleus

Prévoyance

Bon nombre de ménagères qui ont mis des légumes et des fruits en conserves dans des boîtes métalliques ont des surprises en ouvrant certaines de leur réserve; elles trouvent un produit qui a noirci ou qui a perdu sa couleur. La raison? On n'a pas employé la boîte recommandée. Des expériences sérieuses ont été faites au sujet de la réaction de certains fruits et légumes à certains métaux et il faut suivre les recommandations qui sont basées sur les résultats obtenus.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture disent qu'il n'y a pas de danger à utiliser le produit noirci ou décoloré, pourvu qu'il n'y ait aucun signe de fuite de la boîte et aucune odeur ou indice de décomposition. Il faut cependant faire bouillir le contenu de ces boîtes pendant dix minutes dans une casserole, sans couvercle, avant de le servir ou même de le goûter.

Elles insistent toutefois sur l'importance de s'approvisionner maintenant de l'espace et de la quantité de boîtes dont on prévoit avoir besoin au temps de la mise en conserve. Les ménagères devront exiger de leur marchand qu'il se préoccupe de la qualité de boîtes qui sont recommandées suivant les produits à mettre en conserve. Certains marchands font croire aux ménagères que les boîtes émaillées "R" ou Standard et les boîtes émaillées "C" donneront de meilleurs résultats que les boîtes de fer-blanc ordinaire parce qu'elles sont plus dispendieuses. Ce n'est pas exact et il faut savoir le dire.

Il y a trois sortes de boîtes métalliques vendues pour la mise en conserve à la maison: la boîte de fer-blanc ordinaire, la boîte émaillée "R" ou Standard et la boîte émaillée "C".

La boîte de fer-blanc ordinaire est une boîte à usage général pour toutes les denrées, sauf lorsqu'on recommande la boîte émaillée "R" ou Standard. Il est important d'employer seulement la boîte ordinaire pour les tomates ou le jus de tomates.

La boîte émaillée "R" ou Standard à doubleur brillante ou rouille doit servir pour les petits fruits rouges, les cerises, les prunes rouges, la rhubarbe et les betteraves. La doubleur spéciale d'émail empêche la perte de couleur qui se produit lorsque ces denrées sont mises en conserves dans des boîtes de fer-blanc ordinaire. Il ne faut pas employer la boîte émaillée "R" ou Standard pour les tomates et le jus de tomates.

La boîte émaillée "C" a une doubleur jaune terne. Cette doubleur spéciale empêche la décoloration du blé d'inde. Les boîtes émaillées "C" peuvent aussi être employées pour les pois et les citrouilles, mais NON pour les fruits ou les tomates.

Les couvercles de boîtes se vendent: ordinaires, émaillés "R" ou Standard et émaillés "C" correspondant aux trois types de boîtes métalliques.

Les boîtes métalliques pour usage domestique sont vendues de deux grandeurs: 20 onces (environ 2 1/2 tasses), 28 onces (environ 3 1/2 tasses). Les boîtes émaillées "C" sont de 20 onces seulement.

Débat historique et fameux sur l'Indochine. — Les députés communistes prennent au mot le député Noël. — A-t-on traité André Marty de mutin? — Véritable mêlée de rugby au Palais Bourbon.

C'est parce que les députés communistes ont pris au mot le député M. R. P. Noël que le Palais Bourbon a failli être le théâtre de la plus terrible bagarre parlementaire lors du débat, désormais fameux, sur l'Indochine. Le problème est (et reste) en effet le suivant: le (petit) Noël a-t-il traité la (belle) fille du peuple Jeannette Vermeersch, après son discours, de p... ou l'ancien marin de la mer Noire, André Marty, de mutin?

Un fait paraît établi, au moins par le président Herriot, qui constata que les paroles de la femme de Maurice Thorez ne constituaient en rien une "idylle." C'est que durant 123 minutes "Jeannette" (tailleur noir et chemisier blanc) avait dressé le "réquisitoire" le plus rouge (sang) contre la politique française chez les jaunes. Les mouvements que le J. O. appelle divers devinrent vraiment graves, lorsque interrompue par la droite, Mme Thorez (la "meilleure fille de France" selon l'Humain) fit un pied de nez dans cette direction. D'où un long dialogue dont voici un (fidèle) résumé: "Salauds!... Femme de traître... Chéquier... A Moscou... Régime de boue et de sang... Imbéciles... Les roubles aux roublards... Elèves de Goebbels..."

On parla (entre autres) de la voiture (le luxe) de Thorez, des mines du Tonkin, du big-business américain, des rizières, de la contenance du Vel' d'Hiv' et de la Pologne.

"Notre Jeannette" (toujours selon l'Humain) ayant terminé, le ministre de la Défense nationale Plevin, regagna la place qu'il avait quittée une demi-heure plus tôt. Il crut courtis de déclarer: "Si le gouvernement est resté si longtemps à son banc, c'est que nous estimions que c'était notre devoir de nous rendre compte par nous-mêmes jusqu'où pouvaient aller l'hystérie et l'ignominie." Précisant leur pensée, les députés du P. C. lui répondirent: "Goujat! Salaud! Bandit! Il ne parlera pas."

Et au moment précis où Maurice Thorez prenait place à son banc, M. André Noël cria à M. André Marty: "Vous, le mutin." La question ne se fit pas attendre à l'extrême gauche: "Qui a dit p...?" Les huissiers eurent beaucoup de mal à empêcher l'intéressée (ou se croyant telle) de monter à l'assaut des bancs républicains populaires. M. Herriot, qui est de l'Académie française, pensa pouvoir calmer l'opinion en précisant que "si cette parole avait été réellement prononcée, elle était intolérable." A partir de cette minute, seuls les sténographes furent les témoins fidèles des événements. On put voir la communiste Maria Rabat (dite Maria de Braia) claquer en bonne stakhanoviste deux pupitres à la fois, après avoir pris soin d'enlever sa jaquette, tandis que M. Plevin invitait Mme Vermeersch à retirer son geste. Ce qu'elle ne fit pas. Elle le renouvela au contraire en annonçant qu'elle allait énoncer "un proverbe salé du Nord." C'est à ce seul moment qu'il y eut un silence (relatif) pour entendre: "Pus in toulle din l'brin, pus que ça pue!" Le Picard Thorez s'esclaffa. En traduction littérale, cela signifie en effet: "Plus on remue la m... et plus ça pue!"

Utilisant une stratégie jamais mise en pratique au Palais Bourbon, René Plevin monta alors à la tribune pour prononcer un discours destiné (via les sténos) à l'Officiel. Tous les députés présents hurlant respectivement: "Bravo" ou "Salud!" quittèrent alors leur banc pour procéder, autour de ladite tribune, à une véritable mêlée de rugby. On ne se battit pas, à proprement parler. On poussa beaucoup.

Le score fut le suivant: les oreilles (du M.R.P. Lucas) tirées, un talon (pas de chègue, mais celui de Marty) perdu, la dent (d'un huissier) cassée, la côte (du M.R.P. Hutin-Desgrées) un peu enfoncée, le banc (des ministres) décoloré. Avec, en plus, un mot historique du secrétaire d'Etat à la Guerre Max Lejeune qui, étouffé dans la bagarre par la soute du député-abbé Gau, lui lança: "Eh! l'abbé... ce n'est pas le moment de faire de l'objection de conscience."

82e ANNIVERSAIRE

DUPUIS

COMMENCANT

VENDREDI 10 MARS

PLUSIEURS AUBAINES DANS TOUS LES RAYONS

NOMBREUSES OCCASIONS D'ECONOMISER SUR VOS ACHATS DU PRINTEMPS

Lisez nos annonces dans les journaux.

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL vice président